



Le 1^{er} septembre 2015

Madame,
Monsieur,

Vous avez inscrit votre enfant dans une des 38 écoles du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique. Au nom du Conseil d'administration et de tout le personnel, nous souhaitons vous remercier de votre confiance.

En choisissant le Conseil scolaire francophone, vous avez souhaité le système d'éducation public francophone. Celui-ci est le seul à offrir à tous les enfants, quel que soit leur situation, la possibilité de poursuivre des études et d'influer sur leur futur. Vous avez également opté pour un conseil scolaire reconnu pour la qualité de ses services et l'excellence de ses résultats.

Mais vous avez surtout offert à votre enfant la possibilité d'obtenir, après son cursus scolaire, deux diplômes dans les deux langues officielles du Canada. Grâce à eux, à la fin de leurs études secondaires, chaque élève de notre conseil scolaire est considéré nationalement et internationalement comme un citoyen bilingue. Les élèves des écoles d'immersion ne jouissent pas de cet avantage. Aujourd'hui, dans un monde de plus en plus ouvert sur les diversités et sur la globalisation, c'est un atout sans comparaison.

C'est pourquoi, tout en réitérant nos remerciements pour votre confiance, nous voulons également vous féliciter pour le choix judicieux que vous venez de faire dans l'intérêt de votre enfant.

Demeurant à votre disposition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre considération.

Roger Hébert
Président, CA du CSF

Bertrand Dupain
Directeur général

Sylvain Allison
Secrétaire-trésorier